

Reflète de Société

Un regard différent sur notre société

Vol.27 no 3 été 2019

**Pousse,
mais
pousse
*légal***



Les obligations communautaires

Pour un financement social équitable et solidaire

Qu'est-ce qu'une obligation communautaire?

Une façon originale de soutenir un organisme communautaire tout en conservant votre capital. Vous aidez un organisme en économie sociale tout en recevant des intérêts sur votre placement.

Cela est possible parce que l'Autorité des marchés financiers (AMF) exempte les organismes communautaires du prospectus et des frais de courtiers conventionnels.

Trois organismes avaient initialement lancé leur émission d'obligations:

- Le Grand Costumier de Radio-Canada
- Le Cinéma du Parc
- Les Ateliers 7 à nous

Après 25 années d'intervention auprès des jeunes marginalisés, pour préparer des projets novateurs et pour consolider l'ensemble de ses actions sociales, le Journal de la Rue lance une émission d'obligations communautaires. Disponibles en multiple de 1 000\$, elles peuvent recevoir des rendements variant entre 1% et 6,5% d'intérêts selon le montant et la durée des obligations.

Qui ne devrait pas investir dans des obligations communautaires

- Les obligations communautaires ne sont pas garanties. Il faut donc être un investisseur capable de perdre de l'argent sans mettre en péril ses finances personnelles.
- Si vous avez des dettes sur vos cartes de crédit ou autre, commencez par les payer. Une carte de crédit peut vous coûter jusqu'à 29% d'intérêt par année. Aucun placement communautaire ne peut vous offrir un rendement qui pourrait justifier de ne pas payer vos dettes.
- Il existe des placements de base qu'un citoyen doit envisager avant même de penser à investir dans un organisme communautaire. Un RÉER, par exemple, parce qu'il est déductible d'impôt en plus d'être un placement garanti. C'est un véhicule qui doit avoir priorité sur les obligations communautaires.
- L'achat d'une maison avec l'avantage de pouvoir RAPPER avec son RÉER devrait passer bien avant l'idée d'investir dans un organisme communautaire.
- Les banques et les caisses offrent des certificats de dépôt garantis. Jusqu'à 100 000\$, votre investissement est garanti à 100% par la Société d'assurance dépôt du Canada.

Recherché, investisseurs particuliers

- Vous avez payé toutes vos cartes de crédit, votre automobile et autres prêts.
- Vous êtes propriétaire de votre maison et l'hypothèque à payer est une goutte d'eau dans votre budget.
- Vous cotisez au maximum dans votre RÉER.
- Vous avez des certificats de dépôts, pour vous et pour votre conjoint, atteignant les 100 000\$ garantis par la Société d'assurance dépôt du Canada.
- Vous pouvez prendre aisément des vacances à travers le monde même si vous perdez votre investissement communautaire.

Si vous répondez à ces critères très restrictifs, on pourrait envisager d'accepter votre investissement dans une obligation communautaire du Journal de la Rue. Vous pouvez alors me contacter: Raymond Viger (514) 256-9000 ou raymondviger@hotmail.com

Pour tous les autres, soignez votre santé financière. L'argent ne fait pas le bonheur. Mais il peut éviter de s'arracher les cheveux avec les comptes à payer. Il peut aussi vous permettre de bénéficier d'une belle retraite dans le plaisir et le calme. L'argent est un outil qui doit travailler pour vous.



Reflète de Société

Le citoyen au cœur de notre mission

Un regard différent, critique et empreint de compassion
sur les grands enjeux de société.

Un espace ouvert aux lecteurs pour prendre la parole, partager
leurs expériences et faire progresser les débats.

Un magazine d'information entièrement indépendant,
financé par ses milliers d'abonnés aux quatre coins du Québec.

Tous les profits générés par la vente de Reflet de Société sont
remis à l'organisme Le Journal de la Rue qui offre
des services de réinsertion sociale aux jeunes.

Merci de vous abonner à Reflet de Société et de soutenir notre mission.

625 av De La Salle, Montréal, Qc H1V 2J3 Tél: (514) 256-9000 fax: (514) 256-9444
Sans frais: 1-877-256-9009 info@refletdesociete.com www.refletdesociete.com



ISSN 1711-7860

Éditorial

Prose au combat



JEAN-MARC BEAUSOLEIL

Dans *La fabrication du consentement*, Noam Chomsky insiste sur l'importance des sources d'information indépendantes. Selon ce grand intellectuel américain, les riches achètent les médias traditionnels pour mettre en poste des plumitifs vassalisés qui, ensuite, défendent les intérêts de leurs employeurs par le traitement qu'ils font de l'information et aussi par les opinions qu'ils émettent dans leurs éditoriaux et leurs chroniques. Au Québec, on peut penser aux liens qu'entretient le journal *La Presse* avec la famille Desmarais ou à la corporation Québecor, propriété de Pierre-Karl Péladéau.

Dans les sociétés à prétentions démocratiques, insiste Chomsky, l'industrie des relations publiques remplit les mêmes fonctions que la violence dans les dictatures. Les communiqués de presse ont pris la place des coups de bâton, mais, toujours, le peuple apprend à se conformer. Il est primordial, conclut le militant, d'encourager des sources d'information indé-

pendantes de la grande industrie pour maintenir un espoir de justice sociale.

Le bon côté de la force

Le lecteur peut donc se rassurer puisqu'il tient entre les mains le produit d'une telle source d'information. En effet, depuis le début des années 1990, *Reflét de Société* contribue au débat public en s'attaquant à des sujets tantôt difficiles, douloureux, urgents, tantôt inspirants, éclairants ou tout simplement rigolos.

Prostitution, suicide, maladie, décrochage scolaire, gang de rue, politique municipale, nationale,

Raymond Viger a passé la majeure partie de sa vie
au service de son prochain.

internationale, jeu compulsif, place de l'artiste dans la société... Témoignages tour à tour déchirants ou porteurs d'espoir... Il n'y a aucune problématique qui n'ait été traitée dans les pages de cette revue. Et ce, la plupart du temps, en donnant la parole directement aux personnes touchées dans leur vie, dans leur quotidien, dans leur chair par les épreuves dont il est question.

En plus de donner la parole à des citoyens qui sont trop souvent dépossédés, justement, de leur droit de cité, *Reflét de Société* a profité, à travers les années, de la collaboration de plusieurs journalistes professionnels qui ont donné temps et expertise pour assurer la qualité de cette publication. Ainsi en est-il du journaliste international Dominic Desmarais, de la collaboratrice de Radio-Canada Julie Gagnon, de

Jean-Claude Leclerc, du Devoir, et de plusieurs autres.

À la fois nourris par la rue et par des professionnels chevronnés, les textes de *Reflét de Société* ont, par exemple, été utilisés par les ministères de l'Éducation du Québec et de l'Ontario, par l'université Oxford en Angleterre et par la maison d'édition Hachette au Maroc. Quelle autre publication, au Québec ou ailleurs, peut se targuer d'avoir plus de 33 000 abonnés pour sa version papier, 100 000 visites mensuelles pour son site internet et de jouir d'un tel rayonnement international?

L'homme

« Nos péchés sont têtus, nos repentirs sont lâches », écrit le grand poète Charles Baudelaire. Il est si rare de rencontrer un être qui se dédie réellement à ce qu'on pourrait nommer la vertu, soit ici au bien-être du plus grand nombre. *Vertu*, ce mot se prononce rarement sans un ricanement ironique. Et pourtant, un peu comme le père Emmett Johns de *Pops dans la rue*, Raymond Viger a passé la majeure partie de sa vie au service de son prochain.

« Raymond est un être exceptionnel », a déclaré le rappeur et travailleur social Frédéric Galbrun, quand je l'ai interviewé. En fait, tous les gens, et ils sont nombreux dans les dernières semaines, à qui j'ai parlé de Raymond Viger, sourient à l'évocation de son nom,

s'illuminent au souvenir de sa personne. Ainsi le fondateur de Reflet de Société, du Café Graffiti et du Bistro Ste-Cath n'a pas été décoré par l'Assemblée nationale en vain. Pour une fois que quelqu'un la mérite, sa médaille.

Original et excentrique

Raymond Viger a piloté des avions portant des banderoles publicitaires entre les tours du centre-ville de Montréal. Il a mis sur pied et dirigé un magasin de meubles. Il a excellé comme représentant et vendeur itinérant. Bref, il avait toutes les qualités – entregent, sens de l'initiative, énergie sans fin – pour devenir un entrepreneur fortuné, un homme d'affaires accompli. Un riche, de ceux que l'on désigne en crissant des dents, parce qu'ils en ont vraiment beaucoup. Du pognon à fond le trognon!

Des épreuves douloureuses, le suicide de son père n'étant pas la moindre, ont marqué le destin de notre héros (oui, oui, il mérite ce mot, et bien plus que le *Captain America!*). Lui-même aux prises avec la dépression et avec ses propres pulsions destructrices, Viger a décidé de suivre un cours pour devenir intervenant auprès de personnes suicidaires, ne serait-ce que pour mieux se connaître. L'insomnie aidant, il errait dans les rues de Montréal, s'improvisant ange gardien des pauvres âmes qu'il rencontrait aux coins des rues, les aidant comme il le pouvait.

Graffiti contre suicide

La qualité de son écoute, son empathie surnaturelle ont entraîné cette dynamo humaine dans toutes sortes de situations. Il a travaillé pour Bristol-Meyers, tentant de sauver par la parole de pauvres hères dont les antidépresseurs avaient achevé leur potentialité chimique. Il est intervenu auprès de communautés en détresse dans le Grand Nord québécois. À ce su-

jet, quand on lui parle de nuit sans fin, il répond par la beauté des aurores boréales.

De la plus grande noirceur viendra la plus grande lumière. Avec Raymond, on est tenté d'y croire.

Surtout, il a fondé la revue Reflet de Société qui finance le Café Graffiti, organisme dévoué à la réinsertion sociale de jeunes délinquants. Depuis plus de vingt-cinq ans, le Café Graffiti a aidé des milliers de jeunes qui, dans bien des cas, sont eux-mêmes devenus des aidants naturels au sein de leur communauté.

« La magie de l'art sert à faire passer l'amère pilule du réel », a écrit Nietzsche. Il avait raison. Avec

travers des projets à dimension humaine qui embellissent et animent leur communauté. Par exemple, le Café Graffiti emploie neuf personnes à temps plein, le Bistro compte une douzaine d'employés et des bureaux de sollicitation situés à Joliette et à Sorel, pour les abonnements, totalisent à eux seuls une quinzaine d'emplois.

Toute cette activité trouve son noyau, son cœur battant, dans la revue Reflet de Société dont vous tenez entre vos mains un exemplaire. Mais ce n'est pas pour cette raison que vous devriez la lire. Ce n'est même pas parce que Noam Chomsky vous le recommande.

Vous devriez lire cette revue pour vous ouvrir sur le monde, pour vi-

Avec Raymond, la folle et multicolore exubérance du graffiti sauve des vies, tous les jours.

Raymond, la folle et multicolore exubérance du graffiti sauve des vies, tous les jours.

Depuis peu, il a aussi participé à la fondation du Bistro Ste-Cat, un restaurant-salle de spectacle qui est devenu un lieu de rencontre important dans le quartier Hochelaga, le *hood* où notre homme a toujours basé ses opérations. Fait à noter, au moment de la rédaction de ces lignes, le Bistro est en nomination pour le prix Distinction de l'organisme Tourisme Montréal, pour la qualité de son accueil offert aux touristes internationaux.

Économie sociale

Bref, Raymond Viger est un as de l'économie sociale, cette façon de voir les choses qui permet aux citoyens de se prendre en main à

brer à l'unisson avec lui, pour toucher à ses plaies les plus sensibles, pour vous réjouir de ses victoires les plus motivantes. Vous devriez la lire, tout simplement, pour le plaisir de la lecture.



Jean-Marc Beausoleil est journaliste et auteur.

Son dernier roman: Corsaire d'hiver.

Service aux abonnés
Changement d'adresse
514-256-9000
info@refletdesociete.com



goo.gl/dE51DH

Directrice administrative

Danielle Simard
514-256-9000
journal@journaldelarue.ca
PUBLICITÉ ET COMMANDITE

Éditeur / Rédacteur en chef

Raymond Viger
514-256-9000
raymondviger@hotmail.com

Collaborateurs

Louise Gagné, Jean-Claude Leclerc,
Nicole Viau, Catherine Caron, Julie Fortier,
Florence V. Savoie, Estelle Cazalais, Pamela
Vachon

Pupitre

Simon-Claude Gingras
Raymond Viger

Correction

Simon-Claude Gingras.

Journalistes

Jean-Marc Beausoleil, Delphine Caubet,
Charlotte Robec, Colin McGregor

Infographie et conception graphique

Danielle Simard

625 av De La Salle, Montréal, Qc H1V 2J3
Tél: 514-256-9000 • Fax: 514-256-9444 • Sans frais: 1-877-256-9009
info@refletdesociete.com • refletdesociete.com
ISSN : 1711-7860

Notre mission: Le Journal de la Rue est un organisme à but non-lucratif qui a comme principale mission d'aider les jeunes marginalisés à se réinsérer dans la vie socioéconomique en favorisant leur autonomie.

La reproduction totale ou partielle des articles pour un usage non pécuniaire est autorisée à condition d'en mentionner la source. Les textes et les dessins qui apparaissent dans Reflet de Société sont publiés sous la responsabilité exclusive de leurs auteurs.

Reflet de Société est un magazine édité par le Journal de la Rue qui traite de multiples thématiques socioculturelles (violence, santé, environnement, prostitution...). Nous proposons des solutions et des ressources.

Le Journal de la Rue offre maintenant des obligations communautaires. Disponibles en multiples de 1 000\$, elles peuvent vous faire obtenir des rendements de 1% à 6,5% d'intérêts selon leur montant et leur durée. Façon concrète d'aider une noble cause : l'intervention auprès des jeunes marginalisés.

Membre:

- Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ)
- Association québécoise des éditeurs de magazines (AQEM)
- Magazine Canada (CMPA)
- Association des médias écrits communautaires du Québec (AMECQ)
- Regroupement des organismes communautaires jeunesse du Québec

Ne me jette pas, passe-moi à un ami
8,95\$ l'unité.

Financé par le
gouvernement
du Canada

Canada

Société

Femme

Bien que les femmes votent aux élections fédérales depuis 1918, ce n'est que le 1^{er} janvier 1941 qu'elles ont obtenu le droit de voter au Québec.

En 1964, le Code civil stipule que la femme peut exercer une profession différente de celle de son mari.

2 avril 1981, Le Code civil accorde l'égalité juridique des conjoints au sein du mariage. La femme peut conserver son nom et le transmettre à ses enfants. La femme peut désormais demander en cour une pension alimentaire.

1983, le projet de loi C-127 permet d'entendre des causes de viol d'une femme par son mari. La notion de devoir conjugal est récusée.

15 avril 1987, la juge Claire L'Heureux-Dubé devient la première femme québécoise à accéder à la Cour suprême du Canada.

28 janvier 1988, la Cour suprême déclare inconstitutionnel l'article 251 du Code criminel rendant l'avortement illégal.

1989, l'Assemblée nationale adopte la loi, nommée Loi du patrimoine, favorisant l'égalité économique des époux. Le travail au foyer de la femme est maintenant reconnu comme un apport à la famille. En cas de rupture, les conjoints ont droit au partage à parts égales des biens du patrimoine.

1996, malgré l'opposition et le lobbying des associations patronales,

la Loi sur l'équité salariale est adoptée.

L'homosexualité



Encore aujourd'hui, 74 États traitent criminellement l'homosexualité avec des sentences pouvant aller jusqu'à l'emprisonnement à vie et, pour 13 d'entre eux, jusqu'à la peine de mort.

Le Coran condamne fortement l'homosexualité et la sodomie. Ce sont des crimes importants pour les pays pratiquant la charia, qui souvent peuvent être punis de lapidation.

Le Conseil des droits de l'homme des Nations unies adopte le 29 septembre 2017, par 27 voix contre 13, une résolution qui condamne le recours à la peine de mort pour punir les relations sexuelles entre personnes consentantes de même sexe.

Parmi les pays qui ont voté contre cette résolution, on retrouve les États-Unis aux côtés de l'Arabie saoudite, du Qatar et de l'Irak.

Les 2/3 des pays africains condamnent l'homosexualité.

L'homosexualité au Canada

En 1969, l'homosexualité est décriminalisée.

En 1996, selon la Loi canadienne sur les droits de la personne, discrimination et harcèlement basés sur l'orientation sexuelle deviennent illégaux.

En 1998, La Cour suprême du Canada confirme le droit à l'égalité pour les personnes homosexuelles.

En 1999, la Cour suprême du Canada confirme que les conjoints de même sexe ont le droit de demander une pension alimentaire pour conjoint à la fin de leur relation.

En 2005, le mariage homosexuel devient légal.

L'homosexualité au Québec

C'est en juin 2002 que le Québec autorise les mariages homosexuels. Le premier mariage civil homosexuel a lieu le 18 juillet 2002 au palais de justice de Montréal. Les mariés sont Theo Wouters et Roger Thibault. Pendant ce temps, les Ontariens Michael Leshner et Michael Stark se font refuser le mariage par la ville de Toronto.

Pensées en vrac

Jusqu'en 1984 aux États-Unis, avant de pouvoir accuser quelqu'un de viol, il fallait avoir un témoin qui avait tout vu !!!

Le problème n'est pas de travailler dans une institution, mais de devenir institutionnalisé.

Le vrai travail d'équipe commence lorsque, de part et d'autre, nous avons l'ouverture d'esprit pour changer nos politiques.

Pour devenir commandant d'un poste de police de quartier, il faut suivre une formation en marketing

et en relations publiques à l'Université de Sherbrooke. Certains intervenants sociaux ont tout de suite pensé que cela servirait à imposer les idées de la police au quartier. La réalité est que cette formation sert au commandant pour vendre ses idées et les nouveaux projets à l'interne, à son personnel.

Drapeaux canadiens

À partir de la Confédération (1867), pour remplacer le drapeau de l'Union (Union Jack), le gouvernement canadien adopte un drapeau rouge avec l'Union Jack dans le coin supérieur gauche et les armoiries canadiennes.

Les armoiries ont été modifiées en 1921 et en 1965 pour représenter les nouvelles provinces qui se rajoutaient.

Dans les années 1960, le drapeau canadien devient sujet de grandes controverses internationales.

En reconnaissance de son importante implication lors de la crise du canal de Suez en 1956, le premier ministre canadien Lester Pearson reçoit, en 1957, le prix Nobel de la paix.

Pendant les événements, Pearson s'était trouvé fort mal à l'aise. Le gouvernement égyptien avait refusé le passage des Casques bleus canadiens. La raison invoquée : le drapeau canadien arborait l'Union Flag utilisé par le Royaume-Uni, l'un des antagonistes.

Après de houleux débats qui ont perduré pendant plusieurs années, le 15 février 1965, le drapeau canadien tel que nous le connaissons est finalement adopté.



La légalisation du cannabis

PAR CHARLOTTE ROBEC

Le 17 octobre 2018, le cannabis est devenu légal au Canada. Un projet qui était en discussion depuis des années, et qui a beaucoup divisé les acteurs politiques du pays comme la population. Certains pensaient que cela risquait notamment de faire augmenter la consommation des Canadiens.

Des règles variables

D'une province à l'autre, la réglementation du cannabis diffère. Au Québec et en Alberta, l'âge minimum pour en acheter est de 18 ans, alors qu'il est de 19 ans dans le reste du pays. Le gouvernement de François Legault souhaite cependant augmenter l'âge légal à 21 ans au Québec. La plupart des provinces autorisent la culture de cannabis chez soi, jusqu'à un maximum de quatre plants, tandis que le Québec et le Manitoba l'interdisent. Le cannabis est vendu dans des boutiques spécialisées régies par les provinces.

Au Québec, il est vendu dans les succursales de la Société québécoise du cannabis (SQDC), filiale de la Société des alcools du Québec (SAQ). Il s'achète sous différentes formes, telles que les fleurs séchées, l'huile ou les gélules. Sa possession est autorisée jusqu'à un maximum de 30 grammes, et on peut en consommer dans les lieux publics, à l'exception de ceux fréquentés par les mineurs. Certains arrondissements de Montréal et certaines municipalités ont cependant interdit la consommation dans tous les lieux publics.

Le but de la légalisation était avant tout d'encadrer et de contrôler la vente, la production, et la consommation du « pot », afin de ne plus

laisser de place au marché noir et au crime organisé. Alors, quel impact la fin de la prohibition a-t-elle eu sur la vente de cannabis ?

Une consommation stable

La légalisation, contrairement à ce que craignaient certains, n'a pas réellement fait augmenter la consommation des Canadiens. Statistique Canada a établi que les consommateurs représentaient

toujours environ 15,4% de la population, comme avant la légalisation. L'Enquête nationale sur le cannabis a révélé que selon les données du quatrième trimestre de 2018, 98% des personnes n'en ayant jamais consommé n'avaient pas l'intention de le faire dans les trois mois suivant l'enquête.

Cependant, 19% des Canadiens ont déclaré qu'ils allaient consommer d'ici la mi-février ou la mi-mars, c'est-à-dire environ 4% de plus qu'au moment de l'enquête ; entre mi-novembre et mi-décembre,

14% des consommateurs interrogés avaient essayé dans les trois derniers mois, ce qui représente presque le double des trimestres précédents.

La légalisation n'a pas réellement fait augmenter la consommation du cannabis, mais elle a, dirait-on, attisé la curiosité de ceux qui ne consomment pas habituellement.

Un prix à la hausse

La fin de l'interdiction du cannabis a eu d'autres conséquences, notamment sur son prix. Depuis le mois d'octobre 2018, le prix du gramme a augmenté d'environ 17% au Canada, passant de 6,83\$ à 8,03\$. Le « pot » acheté légalement est en effet plus cher que celui du marché noir d'environ 30%, et la SQDC souhaite encore augmenter ses prix.

Une différence non négligeable, qui peut avoir des conséquences lourdes.

La fin de l'interdiction du cannabis a eu d'autres conséquences, notamment sur son prix. Depuis le mois d'octobre 2018, le prix du gramme a augmenté d'environ 17% au Canada.

Un marché illégal présent

Car le marché noir continue de prospérer, malgré la légalisation. Sur les trois derniers mois de 2018, seulement 21% des ventes de cannabis ont été réalisées légalement. Au Québec, la SQDC possède actuellement 30% des parts du marché. L'Enquête nationale sur le cannabis a aussi révélé que 40% des consommateurs s'étaient procuré leur produit légalement, tandis que 43% avouent acheter illégalement. Le prix joue un grand rôle dans ce problème. En effet, si le cannabis du marché noir est moins



cher que celui disponible dans les boutiques spécialisées, les consommateurs n'ont aucune raison de se fournir là-bas.

De plus, beaucoup ont déjà leurs propres habitudes, et continueront de contacter leur fournisseur quoi qu'il en soit. Les files d'attente pour les boutiques spécialisées sont longues, et les stocks sont souvent épuisés. Au Québec, la SQDC est optimiste dans ses prédictions. Son porte-parole, Fabrice Giguère, explique que la Société s'est basée

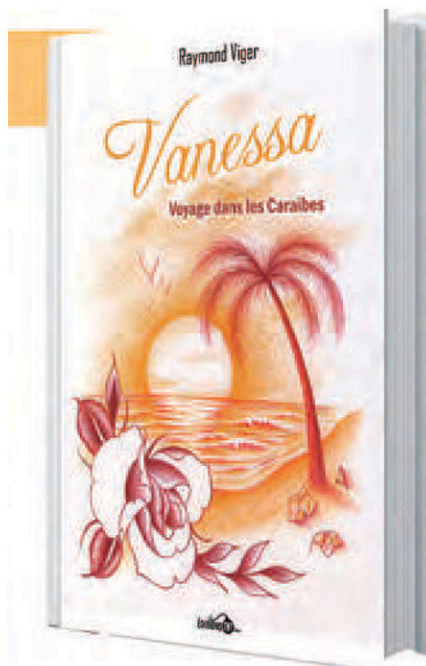
sur les chiffres publiés par Statistique Canada afin de réaliser une estimation.

En effet, 150 tonnes de cannabis ont été vendues en 2017, lorsqu'il était encore illégal. L'objectif de la SQDC était de s'approprier 30% du marché la première année, ce qui correspond à environ 49 tonnes. En observant l'évolution de ses ventes durant les premiers mois de légalisation, elle a donc calculé qu'il lui faudrait environ cinq ans pour récupérer 70% des parts du marché,

mais « ce ne sont que des prédictions », précise Fabrice Giguère.

En 2019, nous n'avons toujours que peu de recul sur la situation.

Le bilan est difficile à établir, car le cannabis n'est légal que depuis quelques mois. La consommation n'a a priori pas augmenté, mais la bataille contre le marché noir et contre le crime organisé est loin d'être gagnée, et il faudra du temps avant que les réseaux légaux contrôlent la majorité des ventes.



Vanessa

Roman humoristique et éducatif sur la sexualité:
Amitié, amour, découverte de la sexualité,
homosexualité, agression...

Récit pour les adolescents en quête sexuelle, les personnes vivant des difficultés avec leur sexualité, les enseignants et parents voulant éduquer les jeunes...

Ouvrage destiné aux 14 ans et +

24,95\$
+3,50\$
taxes et
transport

Éditions TNT 625 av De La Salle, Montréal (Qc) H1V 2J3
info@editionstnt.com 514-256-9000 editionstnt.com

Les sites d'injection supervisée à Montréal

PAR CHARLOTTE ROBEC

Le CIUSSS (Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux) du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal a mis en place trois sites d'injection supervisée (SIS) et une unité mobile à Montréal, qui ont ouvert le 19 juin 2017. Il s'agit de la deuxième ville canadienne à ouvrir un tel service, après Vancouver.

Un SIS est un endroit où les consommateurs de drogues injectables peuvent venir combler leur besoin. Ils apportent leur propre substance pour la consommer dans de meilleures conditions d'hygiène et de sécurité. Tout cela se déroule sous la supervision d'un personnel médical, de façon légale et dans un but de réduction des risques.

Le CIUSSS gère la totalité du projet montréalais des SIS. Il s'occupe de fournir les infirmières. Les services sont implantés dans les locaux déjà existants d'organismes de prévention des infections transmissibles sexuellement et par le sang : Cactus, Dopamine et Spectre de rue pour les sites fixes, et L'Anonyme pour le site mobile.

Selon Justin Meloche, responsable des affaires publiques au CIUSSS, c'était le moyen le plus efficace d'implanter les SIS dans la ville, puisque ces organismes étaient déjà connus par les utilisateurs de drogues par injection.

Un processus bien établi

Une séance d'injection est divisée en trois étapes. Tout d'abord, l'utilisateur se présente au site

en apportant sa propre drogue. Il s'inscrit dans un registre avec son vrai nom lors de sa première visite, et peut utiliser un pseudonyme les fois suivantes. En général, il est connu par son pseudonyme par le personnel, son dossier est difficilement trouvable, et l'anonymat est alors presque total. Un intervenant évalue son état, et un pair aidant est disponible en cas de besoin, pour faciliter le contact. Il informe le personnel des drogues consommées dans les douze dernières heures et de celles qu'il a apportées, et attend ensuite son tour dans une salle d'attente.

L'utilisateur passe ensuite dans la salle d'injection, dont l'accès est contrôlé par un intervenant. On lui fournit alors le matériel d'injection stérile dont il a besoin, puis il s'installe dans un cubicule, face à un miroir, et prépare son injection. L'infirmière et les intervenants restent présents tout au long de la séance et peuvent lui venir en aide, s'ils voient qu'il en a besoin, en regardant dans le miroir. Le miroir joue deux rôles dans le cadre d'une séance d'injection. Il permet d'abord de rendre le contact entre l'infirmière et l'utilisateur moins

direct. Il peut également faire prendre conscience au consommateur de la réalité, de son image, et le mener à essayer d'arrêter.

Enfin, l'utilisateur va se reposer dans le lieu de répit : il peut y rester le temps qu'il le désire ; le personnel est présent et peut intervenir s'il le faut. On évalue également son état d'intoxication une dernière fois, afin de savoir s'il risque une surdose et s'il doit donc rester plus longtemps. Après le repos, le consommateur est libre de s'en aller.

Des services divers

En 2018, les tests d'analyse de substances ont été ajoutés aux services fournis par les SIS. Ces tests permettent de détecter la présence de drogues, notamment le fentanyl, un opioïde utilisé comme produit de coupe pour l'héroïne, beaucoup plus puissant que celle-ci et qui cause de nombreux problèmes de surdose au Canada.

D'autres soins médicaux peuvent aussi être offerts aux usagers par les infirmières en plus de la supervision d'injection. La première année, environ la moitié des visites ont fait l'objet de soins.

Une route cahoteuse

Mais l'installation des sites d'injection n'a pas été chose facile. Le projet remonte à plus de dix ans, mais le CIUSSS avait besoin d'appuis solides au niveau social et politique. Il y avait des considérations légales à prendre en compte, aux niveaux municipal, provincial et fédéral.

Le CIUSSS a également fait un travail d'éducation et de vulgarisation auprès du voisinage cohabitant avec les SIS, qui avait parfois quelques inquiétudes. Il existe



d'ailleurs des comités de bon voisinage : les voisins peuvent venir parler des situations qui leur posent problème, et essayer de trouver des solutions avec des représentants des SIS, ainsi que des policiers. Des journées portes ouvertes aux médias et aux résidents ont aussi été organisées, afin de montrer que le service est organisé et sécuritaire.

Un service sous surveillance

Les policiers du Service de police de la ville de Montréal (SPVM) observent plusieurs indicateurs liés à la criminalité et surveillent les environs immédiats des différents sites. De plus, les personnes chargées de la coordination des SIS échangent avec le SPVM afin de prévenir les situations pouvant poser problème lors de la cohabitation, et doivent avoir à l'œil les interventions policières à proximité des sites. Le SPVM a déclaré que

le nombre d'actes criminels aux alentours des SIS n'avait pas connu d'augmentation.

Mieux répondre aux problèmes

À Vancouver, un centre de thérapie

Si un utilisateur souhaite arrêter de se droguer, il sera d'abord écouté par un intervenant. Puis, celui-ci l'accompagnera au CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, s'il le désire. Là-bas, on pourra lui

Le miroir peut également faire prendre conscience au consommateur de la réalité, de son image, et le mener à essayer d'arrêter

est installé à l'étage au-dessus des SIS, pour les consommateurs souhaitant arrêter. Ce n'est pas le cas à Montréal, mais les services proposent d'autres possibilités.

Le personnel est qualifié pour donner des références, qu'il s'agisse de centres de désintoxication, d'hébergement, de nourriture ou encore d'accès au logement.

proposer une offre de services divers, tels que programme de désintoxication, suivi individuel avec un professionnel, ou encore la possibilité d'être redirigé vers le Centre de recherche et d'aide pour narcomanes (CRAN), qui traite la dépendance aux opioïdes.

Selon les besoins et les désirs du consommateur, l'intervenant et lui

Le problème du fentanyl

Le fentanyl est un opioïde de synthèse très puissant utilisé par les patients cancéreux de plus de 18 ans recevant déjà un traitement continu par opioïde, afin de soulager leur douleur.

Mais, comme la plupart des opiacés, il fait l'objet d'un usage détourné. En 2017, le fentanyl était la quatrième drogue la plus saisie par les autorités au Québec.

Le fentanyl pharmaceutique et licite se présente sous forme de comprimés ou de timbres. Il est

plus puissant que l'héroïne et 100 fois plus puissant que la morphine. Certains consommateurs d'opioïdes extraient le produit des timbres en retirant le gel afin de se l'injecter directement dans les veines.

Mais une nouvelle forme de fentanyl, une poudre importée de Chine par la route du Pacifique, sévit en Amérique du Nord. Beaucoup plus puissante que les autres opioïdes, elle est utilisée comme produit de coupe pour l'héroïne par les dealers, afin de rendre les clients plus dépendants.

En mai 2014, le Québec a fait face à une quinzaine de décès en un mois. Ces morts étaient soit liées à une héroïne trop puissante, soit à un produit contaminé au fentanyl. Mettre du fentanyl dans la drogue est extrêmement dangereux et peut conduire à un arrêt respiratoire potentiellement fatal.

L'Amérique se retrouve face à un nouveau phénomène : certains consommateurs recherchent désormais du fentanyl afin de s'en injecter volontairement. Ceci est révélateur de l'ampleur du problème que représente cette drogue.

trouveront ensemble la meilleure solution, et il sera accompagné physiquement et bénéficiera d'un soutien émotionnel.

En novembre 2017, l'hôpital Notre-Dame a été intégré au CIUSSS. Il a maintenant une vocation communautaire et répond mieux aux questions de la population de son territoire, situé près du centre-ville, dans le Village, et qui fait face

notamment à des problèmes de toxicomanie. Des équipes médicales sont maintenant dédiées à la toxicologie. Cela permet aux utilisateurs des SIS d'être hospitalisés dans de bonnes conditions en cas de besoin, et de bénéficier d'un meilleur soutien.

Un bilan positif

Le 31 mai 2018, près d'un an après son ouverture, le nombre de visites

en SIS à Montréal était de 21 265 pour 876 personnes. Cela démontre une forte régularité de la fréquentation du service, puisque 72% des utilisateurs sont venus deux fois ou plus. Le nombre de nouvelles visites tous les mois est de 2% seulement.

Depuis l'ouverture des salles d'injection de Montréal, près d'une trentaine de services similaires ont ouvert à travers le pays.

Les drogues de synthèse

Méthamphétamine, MDMA, ecstasy... Ces noms vous disent sûrement quelque chose. Ils désignent un certain nombre de ce que l'on appelle les « drogues de synthèse », c'est-à-dire des drogues fabriquées chimiquement en laboratoire. Leur degré de dangerosité varie selon les types de drogue, mais aussi selon leur mode de fabrication.

Plusieurs problèmes se posent. Tout d'abord, beaucoup d'entre elles représentent un danger en soi. Mais 43% du temps, la drogue achetée n'est pas, ou pas totalement, celle que l'on pense. Elle peut être coupée avec d'autres

substances, moins coûteuses ou plus addictives.

La cocaïne, par exemple, contient très souvent de la méthamphétamine, beaucoup moins chère. Parfois, la *meth* est même vendue à la place de la cocaïne aux clients, qui se rendent compte que quelque chose n'est pas normal lorsque les effets ne diminuent pas au bout de quelque temps.

L'ecstasy, très populaire dans le milieu de la musique électronique, ne contient parfois même pas de MDMA, habituellement son principal composant, supposé rendre heureux et très empathique. Les pilules vendues contiennent sou-

vent de la caféine, des amphétamines, ou toutes sortes de substances ; de plus, deux pilules identiques peuvent être composées de drogues complètement différentes, rendant ainsi la consommation risquée.

Il est alors conseillé aux consommateurs de faire des « tests de substance », qui consistent en un liquide, versé à petite dose, identifiant les drogues présentes. Plusieurs tests sont disponibles selon le produit que l'on cherche à identifier. Certains organismes, tels que la Fondation Caméléon, se déplacent dans les festivals avec des tests de substance afin de limiter les risques.

La méthamphétamine

En 2017, la méthamphétamine, souvent abrégée en « meth », était la troisième drogue la plus saisie par les autorités au Québec, après le cannabis et la cocaïne. Elle est par ailleurs utilisée comme produit de coupe dans la cocaïne, car elle est moins coûteuse et que ses effets disparaissent moins rapidement. Sa consommation est en hausse ces dernières années.

Cette drogue agit comme un stimulant sur le cerveau; ses consommateurs recherchent son action énérgisante et euphorisante.

Certaines personnes s'en servent de surcroît comme stimulant sexuel, afin d'augmenter le plaisir ressenti et d'être plus performantes.

La méthamphétamine peut aussi provoquer de l'anxiété, de la paranoïa, des hallucinations, ou encore une perte de poids ou une détérioration de la peau. C'est une drogue dangereuse qui, à long terme, peut avoir des conséquences importantes.

La dépendance peut s'installer rapidement. Il est cependant pos-

sible d'arrêter la méthamphétamine. Chez l'organisme Rezo, il existe un groupe de consommateurs désireux de mettre un terme à leur accoutumance appelé *Crystal Meth Anonymes*.

La rechute peut faire partie de la désintoxication. Pour arrêter, il vaut mieux être accompagné par un intervenant en toxicologie. Si la consommation est liée aux performances sexuelles, il peut aussi être utile de consulter un sexologue. Il n'existe aucune méthode magique pour parvenir à arrêter, mais avec du soutien, c'est possible.

Dans la tête d'un dépendant

PAR DELPHINE CAUBET

Peut-on arrêter d'être dépendant? Un ancien toxicomane peut-il consommer des drogues de façon récréative? A-t-on une sensation de manque pour le restant de ses jours après l'arrêt de la consommation?

Autant de questions complexes pour comprendre la vie de personnes ayant eu des dépendances. Pour cela, j'ai rencontré Sylvain, ancien toxicomane et secrétaire de son groupe des Narcotiques Anonymes (NA). Et abattons un mythe immédiatement (s'il existe encore) : les groupes de NA regorgent de personnes ordinaires. Leur seul point commun est de souhaiter arrêter leur dépendance.

L'origine

« J'ai capitulé. J'ai admis que j'avais un problème et paradoxalement, c'est ce qui a fait que j'ai gagné. » Sylvain a aujourd'hui 38 ans et comme d'autres toxicomanes, sa consommation a été en dents de scie pendant plus de 20 ans.

Si depuis l'âge de 10-11 ans, Sylvain *sniffe* de la colle, ce n'est qu'à partir de 15 ans qu'il passe au cannabis avant de s'attaquer à l'acide à 21 ans. Les drogues ont pour particularité de court-circuiter les chemins du plaisir et de la récompense dans le cerveau.

Mais pour arriver à s'en sortir, ce n'est pas juste une question de sevrage... il faut comprendre pourquoi une personne consomme. Pourquoi a-t-elle besoin de substances pour avoir droit à sa dose de plaisir?

« J'avais besoin de faire taire quelque chose en moi. De l'anesthésier », raconte Sylvain.

« Quand j'étais adolescent, j'avais des amis qui jouaient au hockey dans la rue ; j'aurais pu les

Mais en 2014, il a recommencé à consommer durant ses fins de semaine. Pendant cette nouvelle période, Sylvain s'impose des limites claires : ses proches ne doivent pas savoir et sa consommation ne doit pas atteindre sa fille. Jusqu'au jour où il l'envoie volontairement à un cours de danse pour pouvoir prendre de la cocaïne. Parallèlement, Sylvain a de la difficulté à accomplir son travail d'intervenant... deux de ses jeunes éveillent trop d'échos en lui... il ne peut pas les aider.

« J'en ai parlé à une collègue qui est aussi une amie, et elle m'a conseillé

« J'arrêtais pas de pleurer au téléphone et j'ai fini par le dire : “ Ma parole ne vaut rien. Ce n'est pas important ce que j'ai à dire” ».

rejoindre, mais je préférais rester chez moi et fumer des joints. »

Dépendance psychologique

Sylvain a déjà arrêté plusieurs fois la consommation de stupéfiants, notamment pendant 4 ans.

de prendre une semaine de vacances pour mettre tout ça au clair. J'ai donc adressé ma demande à mon patron qui a accepté. Mais pendant cette semaine, je n'ai fait que consommer jusqu'à un point où je ne gelais plus... Je capotais...

Huitième étape

Accepter la vie

« Je serai dépendant toute ma vie. La drogue, c'est du plaisir immédiat. C'est être centré sur soi », explique Sylvain. Dans les Narcotiques Anonymes, la spiritualité a une place importante. D'abord pour avoir quelque chose de plus grand à quoi se raccrocher, mais aussi pour mieux se regarder et observer les gestes qui ont pu être posés. L'idée est qu'on ne peut rien cacher à Dieu ni à soi-même.

La 8e étape du programme des NA consiste à dresser une liste des personnes que le dépendant a lésées et de vouloir faire amende honorable.

je voyais la réalité... je voyais que je ne respectais plus mes règles. »

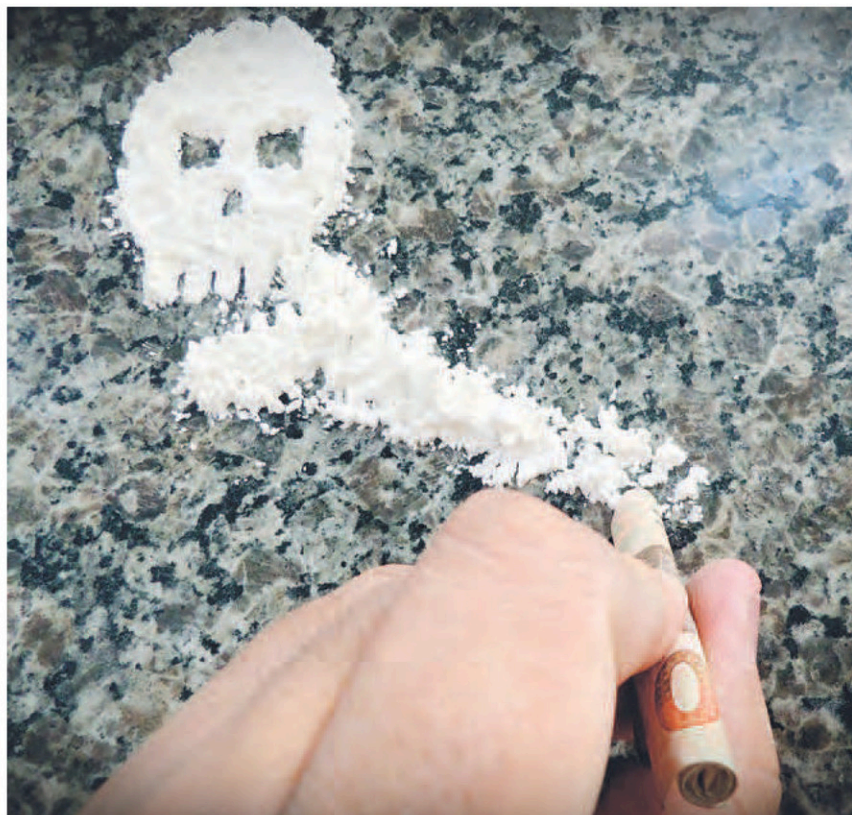
Pendant cette semaine, Sylvain touche le fond. Il « lève son drapeau blanc », comme il le dit, et appelle en pleurs au milieu de la nuit un vieil ami qui le connaît depuis l'adolescence. « J'arrêtais pas de pleurer au téléphone et j'ai fini par le dire : " Ma parole ne vaut rien. Ce n'est pas important ce que j'ai à dire". »

Sevrage, rechute

Sylvain traverse ensuite une courte période de sevrage (quelques heures), ce besoin physique d'avoir de la cocaïne. Mais passé cette étape, il doit encore travailler sur l'essentiel : sa dépendance psychologique. Pourquoi, après plusieurs années d'abstinence, a-t-il rechuté?

« J'ai besoin d'avoir un sentiment de connexion entre mon environnement et moi, et j'ai déjà arrêté pendant 4 ans. Mais j'avais des problèmes de couple avec mon ancienne conjointe, et je faisais comme si ce n'était pas important. Comme si ce que je ressentais n'était pas grave. C'est comme ça que j'ai rechuté. »

Après son arrêt en 2014, Sylvain utilise les grands moyens et se paie à



prix d'or (et à crédit) un séjour dans un centre de désintoxication.

« Un an plus tard, je viens de terminer de le payer et je ne regrette rien. C'est la meilleure chose que j'ai faite! » Sylvain y a fait une thérapie (la 3^e) et a appris à s'aimer, à prendre sa place et à ne plus se dévaloriser.

« Je serai dépendant toute ma vie. La drogue, c'est du plaisir immédiat. C'est être centré sur soi », explique Sylvain. Dans son cheminement, il a appris à inclure la spiritualité dans sa vie. Une vision de Dieu telle que lui Le conçoit et qui aide à accepter qu'un individu ne puisse pas tout contrôler dans sa vie.



Livre:

Liberté

Un sourire intérieur

Raymond Viger

Suite d'Après la pluie... Le beau temps.
Après plus de 20 ans et 5 000 exemplaires vendus de son premier recueil de poésie, Raymond Viger revient avec un nouvel opus empreint de sagesse et de recul sur sa vie.

Sous forme de vers et de prose, ce recueil se veut sans contraintes.
Lisez-le du début à la fin, de la fin au début ou en flânant entre les pages.
Tout est permis... comme dans la vie.

9,95\$
+2,50\$ taxes et transport



625 Av de la Salle, Montréal (QC), H1V 2J3 514-256-9000 ou 1-877-256-9009 (sans frais) info@editionstnt.com editionstnt.com



Des deux côtés de la seringue

PAR CATHERINE CARON

Axelle (nom fictif) se souvient encore du regard vicieux que posait sur elle l'homme qui lui a demandé de danser pour lui la première fois.

Fière de l'attention qu'il lui portait et ravie de l'avoir pour elle toute seule, elle s'était trémoussée dans sa camisole blanche 100% coton et dans sa petite culotte *Fruit of the loom* que sa maman lui avait achetée en paquet de trois chez *Wal-Mart*. Du haut de ses trois pommes et de sa candeur enfantine, elle s'était aussi prêtée au jeu quand son papa lui avait demandé de toucher son pénis, dans la douche, en

lui demandant si elle savait de quoi il s'agissait. Mais plus elle avançait en âge, plus elle commençait à se sentir inconfortable dans ce petit manège qu'elle n'avait pas encore l'âge de comprendre. À 13 ans, alors qu'elle était en vacances en Floride chez lui pour le temps des fêtes, Axelle subit un viol complet. Traumatisée et en pleurs, elle se promet de ne jamais revoir son père. À son retour à Montréal, elle se rue vers

sa maman, qui l'attend à la sortie de l'avion, et la serre de toutes ses forces en lui faisant part de son souhait.

Pour Axelle, c'est le début d'un état de grande souffrance. Une souffrance qu'elle tentera d'étouffer, en vain, à travers un parcours chaotique et inconsciemment masochiste.

Une adolescence tourmentée

La préadolescente entreprend l'école secondaire et réussit à tenir le coup jusqu'en 3^e secondaire. Son anxiété et son anorexie lui font perdre sa motivation. Elle qui faisait alors partie d'un programme

enrichi commence à éprouver des difficultés scolaires et est reclassée au niveau régulier. Une régression honteuse pour celle qui affirme avoir « beaucoup misé sur le paraître ». Axelle change aussi d'école et se retrouve dans une école de filles où elle subit de l'intimidation. Elle commence à fréquenter des gens de l'extérieur avec qui elle est initiée à la consommation de cocaïne par injection intraveineuse : pour Axelle, c'est le coup de foudre instantané. Elle abandonne l'école et la consommation devient rapidement le centre de sa vie.

Prostitution et violence

À 18 ans, Axelle commence à faire de la prostitution pour une agence qui promet, dans les petites annonces du journal, un salaire hebdomadaire moyen de 2000\$. La promesse se révèle véridique pour la jeune fille, qui revient d'un passage d'une semaine à Toronto avec 10 000\$ *cash* en poche.

De retour dans la métropole, elle rencontre, par l'entremise d'un ami, celui qui deviendra deux ans plus tard le père de sa fille. Ensemble, ils partagent d'abord une vie de luxe et d'excès que l'activité *professionnelle* d'Axelle leur permet de soutenir. Le fait que sa copine soit *escorte* ne dérange pas le futur père, qui s'en enorgueillit même; pour lui, que d'autres hommes soient prêts à payer pour pouvoir coucher avec elle est gratifiant. Graduellement, la relation, intense et fusionnelle, est minée par des discussions houleuses qui se transforment insidieusement en violence mutuelle.

Dépression postpartum

À 20 ans, elle donne naissance à la petite Stella et arrête temporairement la prostitution. Elle ne se sent pas à l'aise dans son nouveau rôle de mère et se sent rejetée par son bébé, qui n'arrive pas à boire au sein. Le lien se crée difficilement

entre la fille et la mère, qui n'est à ce moment pas aussi disponible psychologiquement qu'elle voudrait l'être. Dépassée par les événements d'une vie qui est alors marquée par la violence et l'instabilité, Axelle tombe dans une période dépressive qui la mène à l'Hôpital psychiatrique Louis-H. Lafontaine. Là-bas, elle est hospitalisée et médicamentée, après avoir été diagnostiquée – à tort – bipolaire. C'est durant cette période qu'elle laisse le père de sa fille, toxicomane, violent et sans emploi, avec qui elle ne se voit pas continuer sa route. Après la naissance de sa fille, Axelle recommence la prostitution pour un court laps de temps, avant de se décider à faire une demande d'aide sociale. Difficile, pour l'orgueil

Elle commence à fréquenter des gens avec qui elle est initiée à la consommation de cocaïne par injection intraveineuse : pour Axelle, c'est le coup de foudre instantané.

de quelqu'un qui « avait toujours jugé les filles qui avaient des enfants jeunes pis qui se retrouvaient monoparentales sur le BS. J'pouvais pas croire que j'me retrouvais moi-même dans cette situation-là. En plus, dans l'temps, c'tait des chèques en papier qu'on recevait par la poste pis qu'on devait aller changer en personne à la banque... j'avais tellement honte! », me dit celle qui approche aujourd'hui la quarantaine.

Une rupture fatale

Mais cette rupture, que son ex-conjoint n'accepte pas, la plonge dans un cauchemar. Chaque jour, elle est victime de menaces et de harcèlement. Elle reçoit entre autres par courriel le vidéoclip *Kim* d'Eminem (en gros, un gars y traîne dans son coffre de voiture le cadavre nauséabond de son ex). Pas

le genre de truc qui donne envie de dormir. Surtout quand la boîte vocale de la maison se remplit à vitesse grand V de messages du genre « j'espère que t'as des photos de la p'tite en masse parce que... » avec une finale qui est loin d'exprimer une envie de faire du scrapbooking. Axelle conserve ces preuves pour la police et l'affaire se retrouve en cour, où le père reçoit l'interdiction d'approcher de sa fille et de son ex.

La petite Stella n'a que 4 ans lorsque son père se suicide. Pour Axelle, c'est la fin d'une période de vie empoisonnée par l'angoisse et la peur. Avec le recul, elle comprend cependant le mal-être dont souffrait son ex-conjoint : « C'était pas une mauvaise personne, c'était

quelqu'un qui avait mal, quelqu'un qui souffrait. Il avait un problème avec les femmes, il ne se sentait pas aimé. Sa mère l'avait eu à 16 ans et lui disait souvent qu'elle le regrettait, qu'elle n'aurait pas dû l'avoir parce qu'elle était trop jeune... Tu peux le penser, mais tu ne dis pas ça à ton enfant. »

Difficultés professionnelles

L'impasse professionnelle face à laquelle elle se trouve pousse Axelle à terminer son secondaire. Par le biais d'un programme qui soutient les jeunes mères dans leur cheminement, elle réussit à obtenir son diplôme d'études secondaires. Elle erre par la suite entre différents programmes qui ne lui conviennent pas et qu'elle abandonne en cours de route. Entre temps, elle qui avait réussi à arrêter de consommer d'elle-même, revoit une ancienne



amie qui tente le diable en lui proposant un joint. C'est tout ce qu'il fallait pour qu'Axelle recommence à consommer. Du *pot*, mais également du *speed*, auquel elle est exposée lorsqu'elle sort dans les raves, à l'occasion. Elle lâche le Cégep et rencontre un autre homme avec qui elle sort et dont elle tombe enceinte.

Peu de temps après, elle croise sur la rue son père, qu'elle ne fréquente plus depuis belle lurette. Celui-ci ne la reconnaît pas : pour Axelle, c'est le choc. Elle croit d'ailleurs que cet événement, vécu comme traumatique, est intimement lié à la perte de son bébé dans les jours suivants. Un mal pour un bien, puisqu'elle avait déjà l'intention de se faire avorter.

Épreuve difficile

Mais son état dépressif empire et son copain de l'époque décide de

la laisser. Cette rupture, bien que difficile, la fouette. Axelle décide alors de se reprendre en main et arrête subitement de consommer, d'elle-même. « Avec moi, c'est tout ou rien », me dit-elle.

En 2011, elle s'inscrit au certificat en toxicomanie de l'Université de Montréal. Par intérêt, mais également par désir profond d'aider des gens aux prises avec des problématiques semblables à celles qu'elle a vécues. Le parcours ne se fait pas sans difficulté : Axelle, qui souffre de phobie sociale, annule systématiquement tous les cours qui demandent des travaux d'équipe, ce qui rallonge considérablement son parcours scolaire. Mais la motivation est plus forte et la pousse

à continuer jusqu'à l'obtention de son certificat.

Son anxiété et son instabilité psychologique refont cependant surface par la suite, ce qui la mène à

À 13 ans, Axelle subi un viol complet

fréquenter un centre de thérapie alternative (art-thérapie) où elle reçoit un diagnostic de trouble de la personnalité limite. Axelle, qui a toujours eu de la difficulté à s'intégrer, mais surtout à maintenir un emploi régulier, demeure avec sa mère et sa fille et vit de l'aide sociale. Sa mère, une infirmière de profession qui a toujours été présente et compréhensive pour sa fille, l'informe que la situation ne peut plus durer : si elle veut continuer à habiter l'appartement,

Axelle devra faire quelque chose de sa peau.

La lumière au bout du tunnel

Elle s'inscrit donc chez Accès-Cible SMT, un organisme qui aide les gens aux prises avec des problèmes de santé mentale dans leur réinsertion professionnelle. Désabusée par ses tentatives précédentes, qui se sont soldées par des échecs,

pas en sa faveur. Mais une lueur d'espoir persiste et Axelle se met en tête de « se donner une chance de faire les choses différemment ».

Non sans difficulté, elle réussit à gérer son anxiété de départ et persévère dans le programme. Elle finit par décrocher un stage dans un centre d'hébergement pour personnes sidéennes de Montréal.

La petite Stella n'a que 4 ans lorsque son père se suicide. Pour Axelle, c'est la fin d'une période de vie empoisonnée par l'angoisse et la peur.

elle s'y inscrit sans trop d'attentes. Elle y arrive peu confiante en ses capacités de pouvoir devenir un jour intervenante. Il faut dire que son manque d'expérience, son éloignement prolongé du marché du travail et son anxiété, que le travail a tendance à exacerber, ne jouent

Pour Axelle, le stage est révélateur : intervenante auprès de personnes toxicomanes et marginalisées, c'est bel et bien ce qu'elle veut devenir. À la fin de son stage de 7 semaines, ses collègues et ses superviseurs n'ont que des commentaires positifs à son égard. Elle

se fait même proposer un poste sur appel qui pourrait éventuellement déboucher sur un poste régulier permanent au sein de l'organisme.

Les yeux humides, remplis de larmes qu'elle tente de retenir, elle conclut : « Ma vie, oui ça a fait mal, non ça n'a pas été facile, oui j'ai rushé, mais pour moi, l'envie de vivre a été plus forte pis j'me suis toujours relevée... pis tout c'que j'ai vécu, ça a fait de moi la personne que j'suis devenue... quand les gens vont venir me parler, y vont voir dans mes yeux d'intervenante que j'les comprends. »

Quand je lui demande ce qu'elle retient de son parcours et quel message elle voudrait faire partager, elle proclame : « Dans la vie, quand t'as besoin d'aide, y'a toujours des mains qui vont être tendues, faut juste que tu restes ouvert pour les voir pis les accueillir. »

L'intervention de crise auprès
d'une personne suicidaire



DISPONIBLE
EN ANGLAIS

Suicide

Pour apprendre à :

- Détecter les signes avant-coureurs
- Survivre au suicide d'un proche

4,95\$
+ 2.50\$ taxes
et transport

7,95\$
+ 3.00\$ taxes
et transport

goo.gl/896cCe

Éditions TNT 625 av De La Salle, Montréal (Qc) H1V 2J3
info@editionstnt.com 514-256-9000 editionstnt.com

L'été et les enfants, ou le combat contre les écrans

PAR JULIE FORTIER, RESPONSABLE ÉDITORIALE, NAÎTRE ET GRANDIR

Quel bonheur pour les enfants d'être en vacances! Davantage de temps pour s'amuser, pour dessiner, pour lire, pour jouer dehors et pour... les écrans! Voilà d'ailleurs un combat redouté par bien des parents, l'été venu.

Petit test révélateur que vous pouvez faire autour de vous : demander quel est le temps maximum que devraient passer par jour un bébé et un jeune enfant devant les écrans. Réponse (selon la Société canadienne de pédiatrie) : pas d'écran

avant deux ans et une heure pour les enfants de 2 à 5 ans.

Pour les enfants plus âgés, la SCP a décidé de ne pas recommander de temps limite. Elle mise plutôt sur une saine utilisation des écrans qui

ne nuise pas aux activités sociales et scolaires, à l'activité physique ainsi qu'au sommeil, car ces activités doivent être prioritaires.

Et que comprend le mot « écrans »? Cela inclut tous les types, les vieux comme les plus récents : ordinateur, télévision, tablette, téléphone intelligent, console de jeux vidéo, etc.

Que ce soit pour jouer à un jeu éducatif ou à un jeu vidéo pas éducatif du tout, regarder YouTube, aller sur Facebook, Snapchat, Instagram, Pinterest ou Musical.ly, écouter un dessin animé ou un film



à la télé, regarder quelqu'un jouer à un jeu vidéo : peu importe, c'est du temps d'écran.

Ça monte donc vite... Selon une étude canadienne, à deux ans, un tout-petit passe en moyenne 2,4 heures par jour devant un écran et cela monte à 3,6 heures à trois ans.

Comme les chiffres le démontrent, le nombre d'heures augmente avec l'âge et peut parfois équivaloir pour un ado à une semaine de travail à temps plein.

Petit problème peut devenir grand

La gestion des écrans devient d'ailleurs plus complexe à mesure que les enfants grandissent. Pour cette raison, les experts s'entendent pour dire que les bonnes habitudes relatives aux écrans doivent commencer tôt.

Bien qu'il soit important d'encadrer le temps que passent les enfants sur les appareils électroniques, ce n'est toutefois pas suffisant (même si c'est déjà épuisant!). Il est tout aussi important de se soucier de leurs comportements liés au jeu vidéo ou à l'usage de la tablette, par exemple. Des chercheurs américains ont d'ailleurs établi une série de comportements à surveiller chez les enfants de 4 à 11 ans. En voici quelques-uns :

- Mon enfant a du mal à cesser d'utiliser les appareils électroniques.
- Mon enfant ne semble penser qu'aux activités associées aux écrans.
- Mon enfant passe beaucoup de temps sur les écrans et cela nuit aux activités familiales.
- Mon enfant devient frustré lorsqu'il ne peut plus utiliser les appareils électroniques.
- Mon enfant utilise les appareils électroniques en cachette.
- Passer du temps devant l'écran semble la seule chose qui aide mon enfant à se sentir mieux.

Pas cyberdépendant pour autant

Vous avez sans doute déjà observé certains de ces comportements chez vos enfants. Soyez rassuré, cela ne veut pas dire qu'ils sont cyberdépendants. Selon une étude menée par la psychologue et chercheuse Magali Dufour, 1,3 % des adolescents québécois pourraient souffrir de cyberdépendance. Ces derniers passent de 40 à 60 heures en ligne. Les filles et les garçons sont autant à risque de devenir cyberdépendants, mais les jeunes qui sont plus vulnérables émotionnellement (impulsivité, humeur dépressive, anxiété, TDA/H) le sont davantage.

La cyberdépendance est donc un problème complexe pouvant seulement être diagnostiqué par un professionnel de la santé, a rappelé récemment Cathy Tétreault, intervenante en dépendance et fondatrice du Centre Cyber-aide, lors d'une conférence donnée en ligne.

Elle ne croit pas que ce soit le fléau qu'on s'imagine et elle préfère parler d'utilisation abusive des nouvelles technologies, ou de personnes à risque. Elle se dit davantage inquiète pour la sécurité des enfants sur Internet ainsi que les effets néfastes des écrans sur leur santé et leur développement.

S'y intéresser et donner l'exemple

Cathy Tétreault n'encourage pas seulement les parents à gérer le temps d'écran, mais aussi à « suivre la vague et à s'ajuster ». Il sera alors plus facile de faire de la gestion d'écrans s'il n'y a pas de conflits. Elle les invite aussi à s'intéresser aux applications que leurs enfants téléchargent, aux jeux vidéo qu'ils aiment ou aux vidéos qu'ils regardent en ligne.

Il est important aussi d'aider les enfants ou les ados à trouver un équilibre dans leur utilisation de la technologie en établissant des priorités : bien manger et dormir,

faire ses devoirs, passer du temps avec les amis et la famille, faire de l'activité physique, etc. Quand tout cela est accompli, ils peuvent utiliser les écrans. Bien sûr, c'est plus facile à écrire qu'à faire et il y aura inévitablement des ajustements.

Comme elle le dit, nous n'avons pas eu de mode d'emploi pour faire face à la gestion de ces technologies et nous procédons souvent par essais-erreurs. Nos enfants seront probablement mieux outillés que nous quand ils deviendront un jour parents, croit-elle.

Mais en attendant, nous pouvons aussi nous interroger sur notre propre utilisation des écrans et l'exemple que nous donnons. Regarder la télé en regardant son téléphone, répondre à un texto durant le souper, passer beaucoup de temps sur Facebook, Instagram ou sur Netflix, consulter son cellulaire lors d'une sortie avec son enfant, etc. Et ne pas être capable de nous détacher de nos écrans même durant les vacances... Ce que l'on demande à nos enfants n'est pas toujours cohérent avec nos propres comportements !

Références

Briceño, Catalina et Dugas, Marie-Claude, *Parents dans un monde d'écrans*, Les Éditions de l'Homme, 2019.

Tétreault, Cathy, *Jeunes connectés, parents informés*, Midi trente éditions, 2018.

Ressources:

Habilo médias : habilomedias.ca/pour-parents
Cyberdépendance : centrecyberaide.com ou cyberdependance.ca
Services de garde : qualitepetiteenfance.uqam.ca/pdf
Écoles primaires : ecranferme.soisfute.ca



Sextos et enjeux scolaires

PAR ESTELLE CAZELAIS ET FLORENCE VALIQUETTE-SAVOIE

Qu'est-ce que c'est, un sexto?

Il existe plusieurs formes de sextos. Il est possible d'envoyer des messages, des images ou des vidéos à caractère sexuel. La plupart du temps, on envoie les sextos via un cellulaire à l'aide d'applications : SMS, Facebook Messenger, Instagram, Snapchat, WhatsApp, etc. On séduit et on est séduit en retour à l'aide de ces nouvelles technologies de l'information; c'est merveilleux! C'est génial pour explorer sa sexualité, ses limites personnelles et sa confiance en l'autre. Par contre, bien malheureusement, certaines personnes n'utilisent pas positivement cet échange. Certaines personnes utilisent les sextos à des fins de chantage, d'exploitation et même de harcèlement.

Les textos à bon escient

Chères adolescentes et chers adolescents, sachez qu'il est, à ce jour, illégal pour vous d'envoyer des images et des vidéos à caractère intime à d'autres personnes, adolescentes ou adultes, et que ces vidéos soient partagées par Snapchat (un média sur lequel les photos ne restent, en théorie, que 10 secondes!) ou quelque autre média! Si les adultes peuvent quant à eux partager des images ou vidéos intimes d'eux-mêmes, les adolescents n'ont pas ce même droit, et le partage d'images intimes de personnes mineures (que ce soit deux mineurs qui s'envoient des photos ou un mineur qui envoie ses photos à un adulte) est considéré comme de la production et du partage de pornographie juvénile! Ça semble

bien sérieux lorsqu'on en parle comme ça, et ça l'est!

Les adolescents ont néanmoins le droit de s'envoyer des messages écrits à caractère sexuel. Il faut cependant s'assurer que les deux partenaires aient bien consenti. Hé oui, le consentement, c'est partout, tout le temps!

Double standard d'être *exposed*

Le groupe d'amis de Mathéo partage les photos intimes que Camilia lui a envoyées. Ils les envoient par Snapchat à d'autres élèves de leur école.

Se faire « exposer », c'est quand une autre personne partage nos messages, photos ou vidéos intimes sans notre consentement. C'est un

geste violent! Malheureusement, ce geste est trop souvent perçu différemment selon le sexe de la victime.

En bref, quand une fille se fait exposer, elle perd son statut d'innocence et de bonne fille. Ses amies peuvent la rejeter, ses parents vont être choqués en ayant certaines réactions comme « on pensait jamais que notre fille ferait ça! ».

On la perçoit désormais négativement! C'est le paradoxe classique de la vierge et de la putain. Alors qu'en fait, elle apprenait à faire confiance à une autre personne en testant ses limites, c'est SA confiance qui a été brisée, et c'est envers elle qu'un immense manque de respect a été commis.

L'adolescent qui est exposé, lui, est perçu comme un bouffon! On mettra de l'avant ses qualités de mâle

avec un grand M. Eh ! un gars qui ose, qui est aventureux!

Et puis, de toute façon les gars, surtout à l'adolescence, ça ne pense qu'au sexe (sentez-vous le sarcasme?)... Alors qu'en réalité, les filles comme les gars peuvent vivre de la détresse psychologique suite à ce genre d'événement, mais celle-ci sera particulièrement banalisée chez les garçons et les jeunes hommes!

Quelles sont les responsabilités des écoles quand des élèves commettent des délits les uns envers les autres ?

1. Faire de la prévention pour éviter que ce type de comportement se produise; ateliers, conférences avec des experts : les sexologues!
2. Se doter d'une politique contre les violences sexuelles: oui, c'est de la violence sexuelle!

3. Réfléchir à *qui vit les conséquences des actes* : les agresseurs ou les victimes des actes criminels commis ?

4. Reconnaître que ce sont les victimes qui vivent les conséquences et agir en ce sens : punir, suspendre ou même expulser les agresseurs. Le droit des victimes à s'instruire dans un environnement sécuritaire devrait prévaloir sur celui des agresseurs.

5. Cesser de justifier les comportements des agresseurs (« elles ont envoyé les photos », « elles étaient habillées sexy ») et protéger les victimes.

Enfin, vive la culture du consentement, pourrait-on dire! Parce que le consentement devrait se demander, partout, tout le temps, même en ligne et dans les applications virtuelles, qu'on soit adulte ou adolescent.



LIVRE

STÉPHANE DESJARDINS

LE RAPPORTEUR

STÉPHANE DESJARDINS

Arnaud Kokas s'ennuie. Journaliste financier, il se questionne sur le sens de sa vie. Son patron l'emmerde, et il se demande pourquoi il fait ce boulot qui ne sert qu'aux privilégiés. Soudain, il est pourchassé dans les rues de Montréal par des tueurs implacables et puissants. Il se retrouve rapidement sur Naraka, seule planète où l'on trouve le khal, une molécule qui permet les voyages intersidéraux. Kokas est rapidement plongé dans une guerre sans merci menée par un empereur psychopathe, le Sphinx, et ses alliés, les Oloruns, une secte secrète, violente et fanatique qui rejette le modernisme au nom de Dieu. Kokas doit faire preuve de ruse et lutter pour survivre, en compagnie de la mystérieuse Bao, guerrière des forces spéciales galactiques, femme-chat énigmatique au regard métallique, dont la planète meurtrie par l'hiver nucléaire est peuplée presque exclusivement de femmes. Kokas, lui, ne pense qu'à une chose : retrouver le confort douillet de son condo du Vieux-Montréal et un cappuccino glacé de chez Tim Hortons !

29,95\$



Quadragénaire, rappeur et révolté

PAR JEAN-MARC BEAUSOLEIL

Murielle Chatelier rencontra en 2005, pour le compte de Reflet de Société (Vol. 13 no 3), trois jeunes rappeurs originaux chez qui l'expression artistique s'avérait indissociable d'une certaine quête spirituelle. « Sans être enflammés par une quelconque ferveur religieuse », écrivait-elle, « ils fuient les carcans du hip-hop commercial ». Jean-Marc Beausoleil est parvenu à retracer deux d'entre eux et relance la conversation quatorze ans plus tard...

Considéré comme une des figures emblématiques de la culture hip-hop au Québec, jouissant d'une notoriété internationale, Monk.E était de passage à Montréal, entre un contrat en Ouganda et un autre au Cambodge.

Lorsque nous l'avons rencontré dans son appartement, il était plus dynamique que jamais : « Tout ce que je crée, mon mouvement, c'est *l'alchimie* et *l'alchimie* ».

« L'idée, c'est pas juste de faire du graphique et de juste faire de la peinture, c'est de changer le plomb en or par le son, c'est de changer le plomb en or par le visuel.

« Changer le plomb en or, c'est ressusciter quelque chose, c'est redonner la vie à quelque chose qui est mort.

« Sans qu'on tombe trop dans le mystique, le hip-hop, c'est de l'alchimie complète. Tu prends la casquette de ton père qui n'est pas à la mode du tout, tu la mets sur le côté au lieu de la mettre droite et tu es à la mode.

« Tu prends un dessous de pont qui est pas *cool* du tout, où les gens ont peur d'aller et tu le repeins au complet et maintenant tu as les photographes qui vont là pour prendre des photos.

« Ça devient viral sur Instagram. Ça, c'est de l'alchimie. »

Nous avons aussi réussi à retrouver un autre des trois mousquetaires interviewés par Murielle Chatelier en 2005.

Cultiver son jardin

« Je continue à faire de la musique,



à enregistrer des disques. J'avais un projet qui s'appelle *Héliodrome*. Nous avons sorti un album en 2017 intitulé *Le jardin des espèces* », confie Frédérick Galbrun, aussi connu sous le nom de Khyro, artiste que le journal Voir a qualifié de *rappeur vétéran* et de

*p o è t e
tourmenté.*

Quatorze ans après sa première entrevue avec *Reflét de Société*, Khyro poursuit sa démarche : « Il y a encore un élément de spiritualité dans ma réflexion.

« La psychanalyse, elle aussi, reste. *Le jardin des espèces* est d'ailleurs un album fortement marqué par la psychanalyse. »

« Pour moi, une analyse qui est réussie, c'est une analyse qui per-

soufisme et à la spiritualité orientale. Bref, s'il a évolué, l'homme n'a pas fondamentalement changé depuis 2005.

« Oui, je vais faire de la musique toute ma vie, tant que je peux. Je crois que ça reste pertinent. Faire du rap à 40 ans, c'est particulier », reconnaît-il.

Travailleur social dans la vie de tous les jours, il insiste en riant : « Je suis plus révolté à 40 ans que je l'étais à 16 ans! »

L'intensité

Pour lui, la musique est une nécessité : « Il doit y avoir création pour qu'une intensité latente ou cachée puisse sortir. »

L'importance de son implication lui confère, quatorze ans plus tard, une autorité morale indéniable.

« Même si je ne fais pas d'argent avec ça, même si je ne deviendrai jamais connu, c'est une démarche

Tu prends un dessous de pont
où les gens ont peur d'aller
et tu le repeins au complet
et maintenant tu as les photographes
qui vont là pour prendre des photos.

met au sujet de créer autre chose », explique Galbrun. Ainsi, il peut explorer des thèmes qui partent du particulier pour tendre vers l'universel, comme la relation à la mère, au père, les peurs d'enfant...

En plus de peaufiner son analyse personnelle, Galbrun s'est beaucoup intéressé au bouddhisme, au

que je poursuis depuis au moins 1995. »

Pour Khyro, en plus de la musique, il y a l'importance du spectacle, de la mise en scène et du voyage qui accompagnent la réception d'un album : « J'ai eu la chance d'aller en Europe avec ce groupe, plusieurs fois en France, en Belgique, en Allemagne, en Suisse. Nous nous sommes fait des amis. » Il conclut : « La musique est une façon d'aller vers l'autre. »

L'Amour en 3 Dimensions

RAYMOND VIGER



Face à de grands obstacles, un ancien pilote suicidaire utilise les arts et l'humour pour remettre sa vie en perspective. Les confrontations entre son entourage et son thérapeute donnent lieu à des scènes savoureuses !

Véritable renaissance, ce roman est autant une source d'inspiration qu'un divertissement. C'est une nouvelle façon de percevoir notre environnement et notre relation à l'amour.

19,95\$
+ 4,95\$ taxes
et transport



625 av De La Salle
Montréal, H1V 2J3
info@editionstnt.com
514-256-9000

S'habituer à la noirceur

PAR COLIN MCGREGOR, Traduit de l'anglais par Simon-Claude Gingras

« La noirceur. C'est la noirceur. » Il baisse la tête et fixe le vide, d'un regard las. Nous sommes en prison, dans le quartier commun des détenus. Une cuisinette, un téléviseur fixé au mur, quelques chaises, des divans.

Une quarantaine d'années passées derrière les barreaux. La semaine dernière, seulement, a-t-il pu obtenir sa première permission de sortie. Une activité hors les murs en compagnie de quelques autres prisonniers, chaperonnés par un civil.

« Ici, tu sais » me dit-il, « tout est allumé en permanence. Il ne fait jamais noir. Je n'ai pas vu de noirceur depuis très, très longtemps. »

Il désigne par la fenêtre un lampadaire de 50 pieds, poteau gris métallique couronné de lumières éclatantes. Nous sommes en plein jour, pourtant. Mais à dire vrai, il n'y a pas de nuit en prison.

Quand le soleil disparaît, tout, aux environs, se nappe d'une lumière orange blanchâtre. À Cowansville, les parents montrent à leurs enfants les lueurs de la prison par-delà les champs pour les mettre en garde contre ce qui pourrait leur arriver s'ils ne sont pas sages.

Il se racle la gorge, puis poursuit : « Je n'étais vraiment pas préparé à ça », dit-il. « En sortant de la fourgonnette, la rue était plongée dans l'obscurité. On en vient à oublier ce que c'est. »

Il explique qu'il était préparé à faire face à n'importe quelle autre émotion ou situation. Mais pas à la noirceur.

Il est commun d'associer la noirceur ou la nuit avec le mal. En Angleterre, si quelqu'un affiche une mine sinistre ou louche, on dit de lui qu'il « a quelque chose de nocturne » (*There is something of the night about him*). Un des surnoms du diable n'est-il pas « le Prince des ténèbres »? Mais si, depuis plusieurs années, vous n'avez pas connu la nuit, apaisante, enveloppante, elle vous manque. Son réconfort, sa régularité. Comme une horloge.

Lumières éclatantes

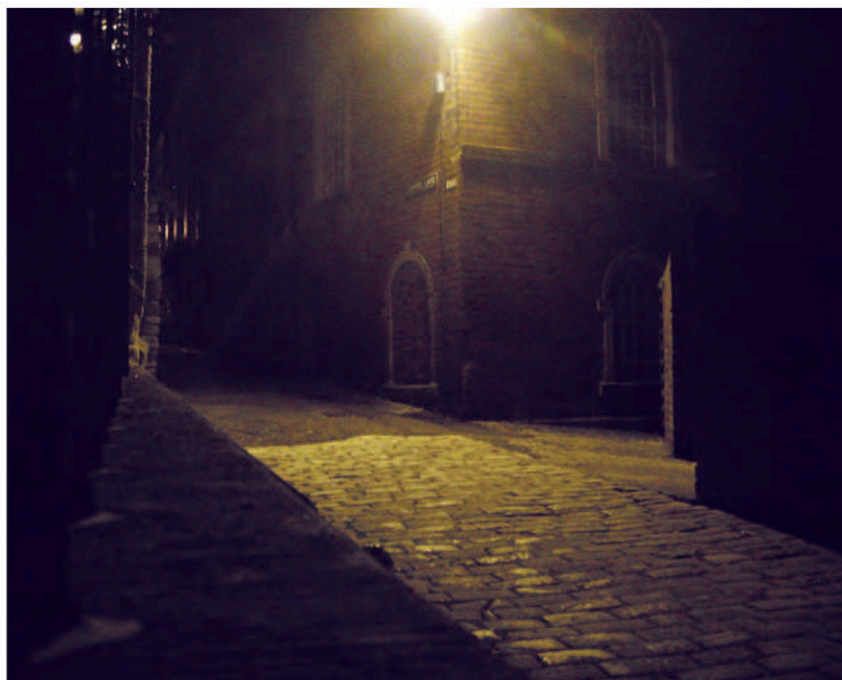
La prison est un environnement dominé par la lumière. Il y fait jour constamment, comme dans un casino de Las Vegas.

À Vegas, ne disposer nulle part d'horloge visible et conserver le même éclairage 24 heures par jour a pour but de désorienter le joueur.

La notion du temps se dissipe comme celle du montant d'argent qu'on perd. Le fil de nos propres actions devient difficile à suivre. Les secondes se transforment en heures. En prison, les motifs pour garder les lumières allumées en tout temps diffèrent. Mais les effets eux sont les mêmes.

Perd-on une partie de notre âme quand tout est toujours illuminé à l'extérieur? L'auteur et aviateur français Antoine de Saint-Exupéry fut l'un des premiers, lors de périlleuses missions postales, à survoler de nuit les interminables territoires désertiques d'Afrique du Nord.

« La nuit » observa-t-il, « la raison dort, et simplement les choses sont ». On ne tente plus d'ordonner dans notre esprit tout ce que nous avons à faire; on cesse d'évaluer tout ce qui nous entoure. Dans les ténèbres, on ne fait qu'être.



Une prison canadienne n'est certainement pas comparable à Auschwitz. Mais un point commun unit tous ceux que la maladie, la pauvreté, la malchance ou leurs propres mésaventures ont fait s'échouer en quarantaine du monde. En prison, il n'y a pas de femmes qui soient nos semblables. Elles sont toutes représentantes de l'autorité. Il n'y a pas de familles, pas d'animaux de compagnie, pas de vacances. Une grande partie de la vie quotidienne s'évanouit.

En 1960, Elie Wiesel publie un court essai intitulé *Night*, rédigé à partir de ses souvenirs de survivant d'Auschwitz. Il y dépeint les membres d'une famille juive roumaine dont la vie s'assombrit quand les Allemands prennent le contrôle de leur village pour ensuite les déporter dans un camp de prisonniers.

C'est le règne de la noirceur: terrassés par la peur, ils sont transportés durant la nuit dans des wagons à bétail scellés. Ils voient à travers les interstices des parois de leur wagon les feux du crématorium qui annoncent l'approche du camp. Ils en hurlent d'effroi. On sépare les hommes des femmes. Le personnage principal, un jeune dévot hassidique nommé Eliezer, se voit tatouer un numéro: A-7713. On l'a privé de son propre nom, constate-

t-il (cela dit, je suis 026054d: n'importe quel Canadien obtient un numéro semblable, composé de 6 chiffres et d'une lettre, quand la police relève ses empreintes digitales pour la première fois. À peu près un adulte sur dix possède un tel numéro au Canada).

L'histoire se déroulant durant la nuit, le lecteur perd toute perception du temps. Comme dans les contes hassidiques traditionnels, le récit ne suit pas une séquence chronologique régulière, ce qui lui confère une aura de surnaturel.

Des fissures apparaissent

Mais cette nuit-là, la première après être descendu du wagon, on conduit le groupe d'Eliezer au-delà de la fosse commune, et tous sentent que pour un instant, ils sont saufs. Ils entonnent en chœur: « Je n'oublierai jamais cette nuit, cette première nuit au camp... »

Des fissures dans la foi d'Eliezer commencent à se dessiner. Dans sa foi en sa foi autant que dans sa foi dans le monde.

Ces fissures s'élargissent à mesure que passe le temps dans le camp. En effet, tous les prisonniers ont le sentiment d'être abandonnés. Mais bientôt, Eliezer se sent investi d'une force nouvelle: « Je cessai d'accepter le silence de Dieu »;

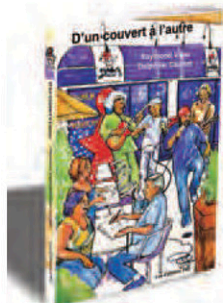
lui-même avait « arrêté d'être quoi que ce soit d'autre que des cendres, mais malgré cela, je me sentais plus fort que le Tout-Puissant ».

Certains des prisonniers de *Night* abandonnent; certains perdent toute empathie pour autrui, tout sens de la communauté, et vont jusqu'à tuer pour un quignon de pain; d'autres (comme votre correspondant au Canada) deviennent des travailleurs compulsifs, toujours affairés avec enthousiasme, même quand cela s'avère inutile.

Eliezer s'accroche, lugubrement, déterminé à vivre, à émerger de la nuit, quitte à se voir brisé, pour autant qu'il puisse toujours respirer. Et il survit. Lorsqu'on s'éveille, comme sait me le rappeler mon ami Rip Van Winkle, une chose telle que la noirceur revêt une tout autre signification.

L'homme qui met un terme à un long sommeil et part en permission de sortie voit la nuit avec sérénité et reconnaissance.

Mais on ne peut ni ne pourra jamais laisser derrière soi sa longue nuit. Comme le scande Eliezer : « Jamais je n'oublierai ces moments qui assassinèrent mon Dieu et mon âme, et qui réduisirent mes rêves en poussière. » Ainsi que les rêves des autres.



25 années d'intervention sociale et culturelle

Raymond Viger, à travers sa vision personnelle et son vécu, retrace la création de l'organisme, l'intervention auprès des jeunes et leur professionnalisation en tant qu'artistes. Delphine Caubet présente les artistes du Bistro le Ste-Cath pour connaître l'histoire de leur relation avec ce lieu et leur public.

24,95\$ +3,95\$
taxe et transport

goo.gl/ZFqTFS



Éditions TNT 625 av De La Salle, Montréal (Qc) H1V 2J3 info@editionstnt.com 514-256-9000 editionstnt.com

Fred Dubé présente:

Les Capsules pédagogiques de grammaire présentent certaines particularités de la langue française. Elles nous apprennent l'origine d'une expression, d'une façon de dire, ou nous éclairent sur le sens d'une figure de style. Elles jettent en somme un regard amusant sur la mécanique de cette langue et nous révèlent du même souffle ses vastes possibilités... ainsi que ses apparentes difficultés! L'humoriste Fred Dubé les présente dans de courtes vidéos disponibles sur le site de Reflet de Société. www.refletdesociete.com/francais

Brève incursion (ou excursion?) dans le monde des paronymes!

PAMÉLA VACHON

Les paronymes (et non pas les patronymes!) sont des mots dont la prononciation et l'orthographe se ressemblent, mais dont le sens diffère.

Dans certains cas, il ne suffit que d'une différence d'une lettre ou d'une syllabe entre deux mots pour qu'ils soient des paronymes. C'est le cas d'*éruption* et d'*irruption* par exemple, où *éruption* signifie « faire sortir violemment », faisant référence à des matières volcaniques ou à des lésions cutanées et où *irruption* veut dire « se précipiter dans ». Il est préférable de bien les différencier pour éviter des phrases comme « j'ai fait *éruption* dans son bureau! », car, à moins d'être un volcan, on fait plutôt *irruption* dans le bureau de quelqu'un! De la même manière, *accident* et *incident*, *colorer* et *colorier*, *immigrer* et *émigrer*, *prescrire* et *proscrire*, *venimeux* et *vénéneux* sont d'autres exemples de paronymes.

La paronymie, du grec *para* « à côté » et *onoma* « nom », fait donc en sorte que certains mots sont faciles à confondre à l'oral ou à l'écrit.

Ainsi, il est fautif d'interchanger les paronymes quand ce n'est pas dans un but stylistique. C'est pourquoi, afin d'éviter toute confusion possible, pour soi et pour les autres, le dictionnaire reste notre meilleur ami quand on hésite entre un mot et son paronyme.

Prenons par exemple *infecter* et *infester* où *infecter* signifie « provoquer

une infection par contamination » et où *infester* veut dire « foisonner et envahir ». Imaginez maintenant qu'un patient fasse *irruption* chez son médecin et lui dise « j'ai lu dans une revue *infectée* de fautes que je pouvais être *infesté* par la grippe! ». Qui voudrait créer un quiproquo de sorte qu'un médecin ne sache plus qui ou quoi soigner?

Malgré tout, la paronymie n'est pas que source de fautes, elle peut aussi être source de style! En effet, la paronomase est la figure de style

qui consiste à rapprocher des paronymes dans un énoncé afin de créer un effet accrocheur et parfois même poétique. On compte parmi les paronomases les plus connues des phrases comme « qui se ressemble, s'assemble », « qui s'excuse, s'accuse » et « qui vole un œuf, vole un bœuf ».

Cette figure de style est très utilisée dans les chansons, les publicités, les

titres et les proverbes, car elle est attrayante et facile à retenir.

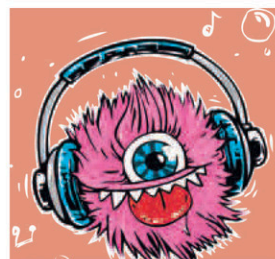
Également, il existe un type de paronomase dite *implicite* qui consiste à utiliser un paronyme à la place d'un autre afin qu'il n'y en ait qu'un, mais que l'autre soit tout de même sous-entendu. On peut observer cette figure de style dans l'exemple suivant: « Je veux le grand Amour, le *frais*! » Ici, *frais* donne un nouveau sens à la phrase tout en sous-entendant *vrai* qui est le mot normalement attendu. Ainsi, cette phrase crée un effet de surprise chez quiconque la lit ou l'entend pour la première fois.

Mise en garde : bien que les paronymes puissent ressembler aux homophones et aux synonymes, il n'en est rien! Les paronymes se

Imaginez maintenant qu'un patient fasse
irruption chez son médecin et lui dise
« j'ai lu dans une revue infectée de fautes que je
pouvais être infesté par la grippe!

distinguent des homophones en ce qu'ils ne se prononcent pas de la même manière et ils se différencient des synonymes en ce que leurs sens sont différents.

Enfin, j'espère que j'ai accompli mon *attention*, euh, mon intention de vous *inculper*, oups! de vous inculquer un *imminent*... non, un éminent désir de vous amuser avec cette merveilleuse langue qu'est le français!



Pour écouter les capsules : www.refletdesociete.com/francais

www.refletdesociete.com



Liberté, un sourire intérieur

Poésie, croissance personnelle

Suite d'Après la pluie... Le beau temps. Après plus de 20 ans et 5 000 exemplaires vendus de son premier recueil de poésie, Raymond Viger revient avec un nouvel opus empreint de sagesse et de recul sur sa vie. Sous forme de vers et de prose, ce recueil se veut sans contraintes. Lisez-le du début à la fin, de la fin au début ou en flânant entre les pages. Tout est permis... comme dans la vie.

9,95\$ + 2,50\$ taxes et transport

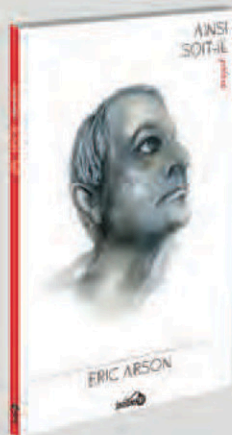


Après la pluie... Le beau temps

Poésie, croissance personnelle

Recueil de textes à méditer pour nous aider à vivre et à exprimer nos émotions. Pour un travail personnel sur soi ou encore pour une thérapie de groupe.

9,95\$ + 2,50\$ taxes et transport



Ainsi soit-il

Poésie

Eric Arson vous invite dans son univers onirique avec un recueil de poésie agrémenté d'une musique originale écrite par 8 compositeurs.

Grâce à 10 narrateurs et narratrices, le tout, isolé des images, forme un album *spoken-word* inédit de 13 pièces.

Éric Arson est animateur radio au 98.5FM et passionné de poésie québécoise. Il est follement amoureux de ce média qui lui permet de se décoincer, de s'exprimer avec des mots, et de communiquer.

15,00\$ + 4,95\$ taxes et transport.



Je me raconte

Roman autobiographique

Jean-Simon Brisebois est poète urbain. Puisant son inspiration dans son vécu, Jean-Simon publie en 2009 son autobiographie pour parler de sa relation avec sa mère, de sa santé mentale et de criminalité.

Teinté de textes poétiques, *Je me raconte* est l'histoire d'un homme qui a choisi l'écriture comme thérapie.

9.95\$ + 2,50\$ taxes et transport.



Gambling

DVD de prévention

Témoignages et interventions de Biz, de Loco Locass, de l'ancienne croupière Éléonore Mainguy, du joueur devenu paraplégique Did Bélizaire et de plusieurs joueurs compulsifs.

19,95\$ + 4,95\$ taxes et transport.

Livres



goo.gl/4ktlkD

DVD



goo.gl/ijjKpu

Boutique en ligne

ÉDITIONS  .com

